

LA LAÏCITÉ À L'HÔPITAL : UNE PREMIÈRE VICTOIRE !

Suite à la situation inadmissible dénoncée par la CGT Tenon, concernant l'application rigide et dogmatique de la charte de la laïcité à l'hôpital, nous n'avons pas laissé cette injustice sans réponse.

Face aux sanctions injustes et aux pratiques discriminatoires qui ont touché une de nos collègues soignantes, la CGT Tenon a décidé d'agir. Nous avons saisi Mr Revel, Directeur Général de l'AP-HP, afin de contester cette décision et défendre les droits de notre collègue. À la suite de ce recours, notre collègue a été convoquée à la médecine statutaire pour un contrôle et cette dernière lui a donné raison, confirmant ainsi que la situation qui lui était imposée n'était ni justifiée ni acceptable. **Suite à cet avis, la collègue a été convoquée par la direction de l'hôpital Tenon, qui a décidé de la réintégrer dans son service d'origine.**

UNE BELLE VICTOIRE CONTRE L'INJUSTICE

Cette décision confirme ce que nous dénoncions depuis le début : **Les sanctions et les pressions exercées contre notre collègue étaient bien injustifiées.** Cette victoire est importante pour le respect des droits, de la dignité et des avis médicaux, certes pour notre collègue mais également pour l'ensemble des soignants.

RIEN N'AURAIT ÉTÉ POSSIBLE SANS LA MOBILISATION

Cette victoire montre une chose essentielle : **lorsque nous nous mobilisons collectivement, nous pouvons faire reculer les injustices.** Cette victoire est une étape, mais la vigilance reste nécessaire pour que plus aucune soignante ne subisse ce type de situation. **La CGT Tenon restera aux côtés des agents pour défendre un hôpital public basé sur le respect, la justice et l'humanité ; et continuera à :**

- défendre les collègues victimes de discriminations ;
- exiger le respect des avis médicaux ;
- lutter contre toute interprétation abusive de la laïcité ;
- défendre la dignité et les droits de toutes et tous à l'hôpital.

**ENSEMBLE, NOUS SOMMES PLUS FORTS !
RESTONS VIGILANTS ET SOLIDAIRES**

